

AAPPMA LA GAULE DU LOING

S.C.P.E.D (SOCIETE COMMUNALE DE PECHE DES ETANGS DE DORDIVES)

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 14 janvier 2023 à 09h00 heures

L'assemblée générale, régulièrement convoquée, s'est réunie en la salle communale de Dordives sous la présidence de Monsieur Jacques BRIHIER.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Jacques BRIHIER Président – M. David LAMBERT secrétaire général – M. Jean-Pierre Rose trésorier – M. Laurent RIOU – M. François MARITAN – M. Gilles BROGNIART – Jean-Jacques LONGUEPEE – M. Michel DEVILLIERS – M. Christian MUSSOT – Patrick ESNAULT – M. Jean BUCHER – M. Willy FERRAGE – M. J Hubert FRISON secrétaire adjoint.

ÉTAIT ABSENT :

M. QUINOT Damien

ÉTAIT EXCUSES :

M. VIGARIO Alexis

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Jean-Hubert FRISON

MR. BRIHIER ouvre la séance à 09 heures 10mn

AAPPMA LA GAULE DU LOING :

Il rappelle que La Gaule du Loing gère le Loing, le canal du Loing, le Betz et le Fusain ainsi que l'étang de Cercan-ceaux.

IL FAIT PART DES INFORMATIONS SUIVANTES :

- La TVA sur le poisson d'alevinage est passée de 5 à 20%, nécessitant une adaptation des alevinages, notamment en remplaçant la truite fario par de la truite arc en ciel, moins chère, pour conserver une même quantité de poissons.
- Des travaux seront effectués sur le barrage du Moulin de Brandard qui doit être démoli pour redonner un aspect naturel au Betz. Cette opération débutera en août 2023 pour une durée de 3 ans.
- Les dates d'alevinage en truites sur cette rivière seront à nouveau communiquées, à la demande des pêcheurs.
- Demande à la commune de Dordives de remettre en état le barrage de la Rivière aux Moines, la société de pêche se chargeant du nettoyage des berges.
- Les alevinages en sandres et brochets sur le Loing en amont de Pont de Dordives sont satisfaisants et pérennes.
- Le canal du Loing sera mis à sec pour des travaux de réhabilitation du pont canal de Lorroy

QUESTION DU BUREAU :

- Les jours d'ouverture de la truite dans le Betz doivent-ils rester inchangés ?
- Réponse positive de l'assistance.

QUESTION DE L'ASSISTANCE :

- Quant à la disparité des alevinages au long des parcours ?
- Réponse de M. BRIHIER : il s'agit de contingences liées à l'accès à la rivière pour le fournisseur ainsi qu'aux intervenants. Un effort sera fait sur ce point.

La séance est suspendue à 10 heures 10 mn et reprend à 10 heures 24 mn.

BILAN FINANCIER :

MR. ROSE trésorier présente e bilan financier 2022 et les perspectives 2023 : les tableaux et diagrammes de ces opérations sont projetés en salle et figurent sur le site de la société.

SOCIETE COMMUNALE DE PECHE DES ÉTANGS DE DORDIVES

MR BRIHIER FAIT LE POINT SUR LES MANIFESTATIONS DE 2022 :

- Le concours communal enfants et adultes, malgré un changement de date, a été un succès.
- Le forum a connu une participation correcte mais une participation sera demandée en 2023 compte-tenu du contexte financier de la société de pêche.
- Les manifestations et interventions 2023 sur les étangs, rappelant que les dates sont indiquées sur le site de la société.

LES AMENAGEMENTS ET ENTRETIENS :

- Le chemin d'accès aux étangs fera l'objet d'une réfection « en profondeur » par la commune de Dordives.
- Les chemins autour des étangs seront réhabilités en interne. Cependant pour éviter les vitesses excessives, des trous seront maintenus.
- De nouveaux panneaux seront installés aux deux accès aux étangs.
- Le piégeage des poissons-chats à la nasse se poursuit avec des prises de 300 kg

LES ALEVINAGES :

- M. Willy FERRAGE, responsable de la « Section Carpe » intervient pour rappeler que sa section participe financièrement à la société par le biais des timbres Carpe vendus.
- BRIHIER indique, que compte-tenu de la situation économique actuelle, ce timbre est suspendu provisoirement.
- FERRAGE annonce alors sa démission du bureau ainsi que celle de M. Damien QUINOT, absent.
- BRIHIER sollicite des candidatures en remplacement auprès de l'assistance : deux personnes se proposent et M. BRIHIER suggère d'attendre l'avis de Mr Alexis VIGARIO, membre encore en place de la section carpe, pour leur intronisation.

BILAN FINANCIER :

MR. ROSE présente le bilan financier selon les mêmes modalités que pour la Gaule du Loing.

JEAN BERTHAUD, MAIRE DE LA COMMUNE DE DORDIVES INTERVIENT POUR CONFIRMER QUELQUES POINTS :

- La réhabilitation du chemin d'accès aux étangs
- Un accord de principe pour l'installation d'un canon effaroucheur pour les cormorans, sous réserve d'une étude d'impact sonore.
- Mise au point de l'organisation d'activités nautiques ponctuelles au niveau de la base de loisirs, entraînant peu de gêne à la pêche de la carpe, dans l'attente de la cession de « l'étang Lafarge » à la commune, étang qui sera consacré à ces activités nautiques mais aussi à la pêche.

MR. MUSSOT FAIT UNE PRESENTATION DU SITE INTERNET 'SOCIETES DE PECHE DE DORDIVES'.

La séance est levée à 11 heures 45 mn.

Le Président

Le Secrétaire